

actuels de gouvernement, provincial et municipal? Veut-on cela? Quoi qu'il en soit, je crains bien qu'il s'agisse d'une tentative de diviser pour régner, de tant diversifier les compétences que personne ne saura jamais vraiment qui est responsable de quoi. Ainsi, des hommes comme le sous-ministre de l'Expansion économique régionale et le directeur du vrai cabinet, la véritable source de pouvoir au pays, M. Lalonde, du cabinet du premier ministre, pourraient faire leurs quatre volontés en ce qui concerne le pays. Pour ma part, je n'aime pas cela. Je ne crois pas que la population du Canada puisse l'accepter, mais c'est ce qui semble se produire. Nous voyons des regards sans expression sur les figures des députés ministériels lorsque des questions sont soulevées. L'autre jour encore, quelqu'un a soulevé la question de l'aide aux diplômés francophones. Juste Ciel! Qui était au courant? D'où cela provenait-il? J'ignore pourquoi on pouvait se le demander. Cela provenait du bureau du premier ministre, mais probablement pas à sa connaissance. Cela provenait de cette réelle source du pouvoir, ou de ce qui semble devenir la source réelle du pouvoir. Ce n'était pas les sous-ministres, petit groupe intime de gens qui, chaque fois qu'ils ont un problème, disent: «Amusez-les. Nous nous occuperons d'eux d'une façon ou d'une autre.» Ce n'est pas la façon dont les Canadiens veulent voir fonctionner leur gouvernement. Je ne crois pas que ce soit l'orientation que la grande majorité des Canadiens désirent adopter. J'aimerais lire un autre commentaire de la presse:

• (9.30 p.m.)

Le secrétariat de la Nouvelle-Écosse, et son président, le planificateur Len Poestchke, sont abolis par le gouvernement provincial parce qu'ils pouvaient s'avérer une épine au pied de M. Regan s'il voulait obtenir rapidement des faveurs, soit des subventions du ministère de l'Expansion économique régionale, de M. Kent, pour des projets tels que routes et réseaux d'égoût.

Qu'est-ce qui pousse un journaliste à écrire de tels commentaires sinon qu'il se méfie de celui qui détient le pouvoir politique, de la façon dont on préside aux destinées des Canadiens? M. Regan n'est pas le seul à avoir abdicé devant cette bureaucratie. Le premier ministre Campbell n'y a pas échappé non plus. Il est à espérer que le nouveau premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Hatfield, a pu se rendre compte de la façon dont il faut s'adresser à l'autorité fédérale.

Je mets en garde mes honorables amis des Prairies lorsque le gouvernement se présente à eux avec des cadeaux pour le développement d'infrastructures en disant: «Dites-nous ce que vous voulez et nous vous le donnerons». Je crains que le gouvernement recherche effectivement le pouvoir total et absolu. C'est une forme de pollution. Fasse le ciel que j'aie tort, mais si j'ai raison, c'est probablement la pire forme de pollution que le pays connaîtra jamais.

M. Stan Schumacher (Palliser): Monsieur l'Orateur, je dois dire dès le début que je ne trouve pas grand-chose dans cette mesure législative qui pourrait ressembler à un cadeau pour l'Ouest du Canada, ou pour tout autre secteur de notre société, sauf pour quelques autres membres du parti libéral qui pourraient être promus aux postes convoités de secrétaires parlementaires.

[M. Forrestall.]

L'article principal de cette mesure législative est la création d'un ministère de l'Environnement. Naturellement, c'est un projet très rentable à l'heure actuelle, mais à mon avis, le gouvernement s'en sert pour faire adopter plusieurs autres choses qui ne sont pas tout aussi désirables et qui probablement ne résisteraient pas à une analyse soignée. Si le bill ne fait rien d'autre, nous pouvons espérer qu'avec la création d'un ministère unique chargé de promouvoir la qualité de l'environnement au Canada, tous les organismes qui poursuivent cet objectif seront réunis sous un même toit.

Il existe plus de 100 organismes du gouvernement fédéral qui se consacrent aux divers aspects de la protection de l'environnement mais, dans de nombreux cas, ils ignorent ce qu'ils font l'un l'autre. Ils semblent s'éparpiller dans toutes les directions et faire double emploi aux frais du contribuable. Sous de nombreux aspects, on pourrait les considérer comme inflationnistes en ce sens qu'ils dépendent beaucoup pour produire très peu. Ainsi pourrions-nous sans doute parvenir à un certain degré d'efficacité en ce qui concerne les activités du gouvernement dans ce domaine.

Ce qui m'inquiète c'est que le gouvernement, après avoir créé ce ministère, risque de succomber à la tentation de diviser son autorité, ce qu'il a déjà fait à l'égard d'autres ministères et particulièrement en ce qui concerne l'agriculture. En réalité, le ministère de l'Agriculture n'a pas d'«agriculture» que le nom. En ce qui concerne l'Ouest du Canada, il a essayé la plupart de ses fonctions importantes. Je pense par exemple à la Commission du blé qui est passée de ministère en ministère pour finir sous l'aile de celui de la Main-d'œuvre et de l'Immigration.

J'aimerais que le ministre chargé de faire passer à cette mesure l'écueil de la Chambre nous explique les raisons de cette pratique. Pourquoi le gouvernement ne confie-t-il pas toutes les questions qui relèvent d'un même domaine d'activité au ministère qui semble le mieux désigné pour cette tâche? A la lumière de l'action passée du gouvernement dans ce domaine, nous éprouvons quelques doutes quant à ce qui se passera dans la pratique. Puisque le gouvernement se préoccupe tellement de réorganiser, pourquoi ne fait-il rien pour mettre fin aux empiètements réciproques du ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration et du ministère du Travail en ce qui concerne le chômage? Depuis que la Commission d'assurance-chômage fait partie du ministère du Travail, les centres de main-d'œuvre du pays ne traitent plus des questions d'assurance-chômage. Ces questions ont été regroupées dans les grands centres et nous nous apercevons, à entendre les questions orales qui sont posées chaque jour à la Chambre, que de graves problèmes se posent au sujet de l'administration de l'assurance-chômage.

Une voix: Ils donnent des conseils.

M. Schumacher: Mon honorable collègue dit qu'ils donnent des conseils mais je pense plutôt qu'ils deviennent de plus en plus arrogants, attitude qui prévaut sous les gouvernements libéraux. Les employés de bureaux d'assurance-chômage se fichent pas mal que les gens aient à faire la queue. Ils les traitent comme du bétail. Très souvent, ils farfouillent dans leurs dossiers à perte de